MONS

MONS

Rapport d'activités du mandat de conseiller(ère) communal(e)

Ville de Mons

CDLD, art. L6431-1

Organisme (asbl communale, Régie autonome, Intercommunale, société de logement)

ASBL PARC COMMUNAL DE JEMAPPES

Nom du Conseiller communal

Marie MEUNIER

Année d'exercice concerné

2019----------

1. Descriptif des activités de la structure (objet social, missions, projets)1

- L'Association a pour but :

a) d'administrer un parc, accessible à tous et particulièrement de permettre aux enfants de s'y livrer en toute sécurité à leurs ébats.

b) d'administrer les étangs du site et les diverses aires de sport et plaines de jeux présentes et à venir et de faire de ce domaine, un centre de délassement pour tous

A ce but se rattachent accessoirement ou spécialement :

1° l'organisation d'une manière permanente, régulière ou périodique, de fêtes, spectacles, représentations musicales, artistiques, de manifestations sportives, etc…. Tous ces spectacles, représentations ou divertissements auront un caractère nettement accusé d'éducation populaire exclusif de tout but de lucre. Ils s'appliqueront à la vulgarisation de l'art musical ou vocal, à la pratique des sports et procureront en même temps des récréations saines, agréables et instructives.

2° toutes opérations quelconques de nature à réaliser le but principal, à l'étendre ou à le favoriser et notamment l'acquisition d'appareils et matériel divers

Pour réaliser ses buts, l'association dispose de l'ensemble du domaine dénommé « Parc communal», la jouissance lui étant assurée par la Ville de Mons, qui reste propriétaire du bien. ----------

---

2, Calendrier de l'année (nombre de réunions, présences effectives, réunions spécifiques,…)

Il y a eu trois réunions du conseil d'administration et de l'assemblée générale du Parc de Jemappes.

3. Développement/mise à jour des compétences du représentant[1]

/

4. Divers, commentaires, observations

Les réunions s'effectuent régulièrement et les problèmes nous sont exposés avec des pistes de solutions sérieuses.

5. Présentation du rapport en commission

Le présent rapport a été présenté et a pu faire l'objet de débats en Commission …… en date du ……./……./…….

Il est entendu qu'une fois présenté en commission, le présent rapport sera adressé au Collège, qui le soumettra au Conseil communal pour prise d'acte.

[1]Ceci peut être fonction de propositions de l'organisme ou de ce qui a été mis en œuvre sur base d'initiatives personnelles